FICHE DE SYNTHESE

Date d'élaboration : Novembre 2011

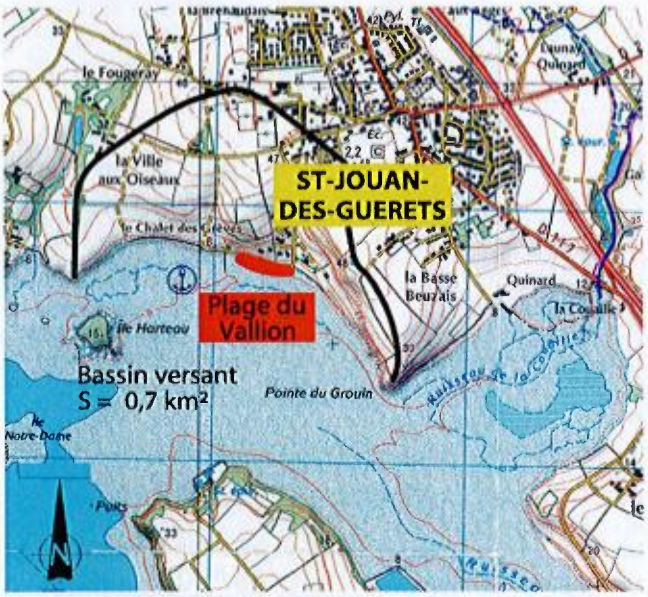
Plage du « Vallion » à Saint Jouan des Guérets. Département d'Ille et Vilaine. Région de Bretagne

Profil de baignade de la plage du « VALLION » - SAINT JOUAN DES GUERETS

Période d'ouverture : A partir de 2011 : du 15 Juin au 15 Septembre
Période de surveillance : Pas de surveillance
Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : environ 40 à 50 personnes en moyenne, maximum 100 personnes par jour.

Caractéristiques de la zone de baignade

Equipement : deux WC, pas de douche, pas de lave main ni robinet d'eau.
Accessibilité aux animaux : interdit aux animaux
Activités liées à la plage : baignade
Autres activités à proximité : zone de mouillage, pas de centre nautique
Zone riveraine : terrain naturel et parcelles agricoles, une petite résidence secondaire et le camping.





Historique de la qualité de l'eau de baignade Directive 76/160/CEE

Année	2007	2008	2009	2010	2011
Classement	B	B	B	A	A

Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années

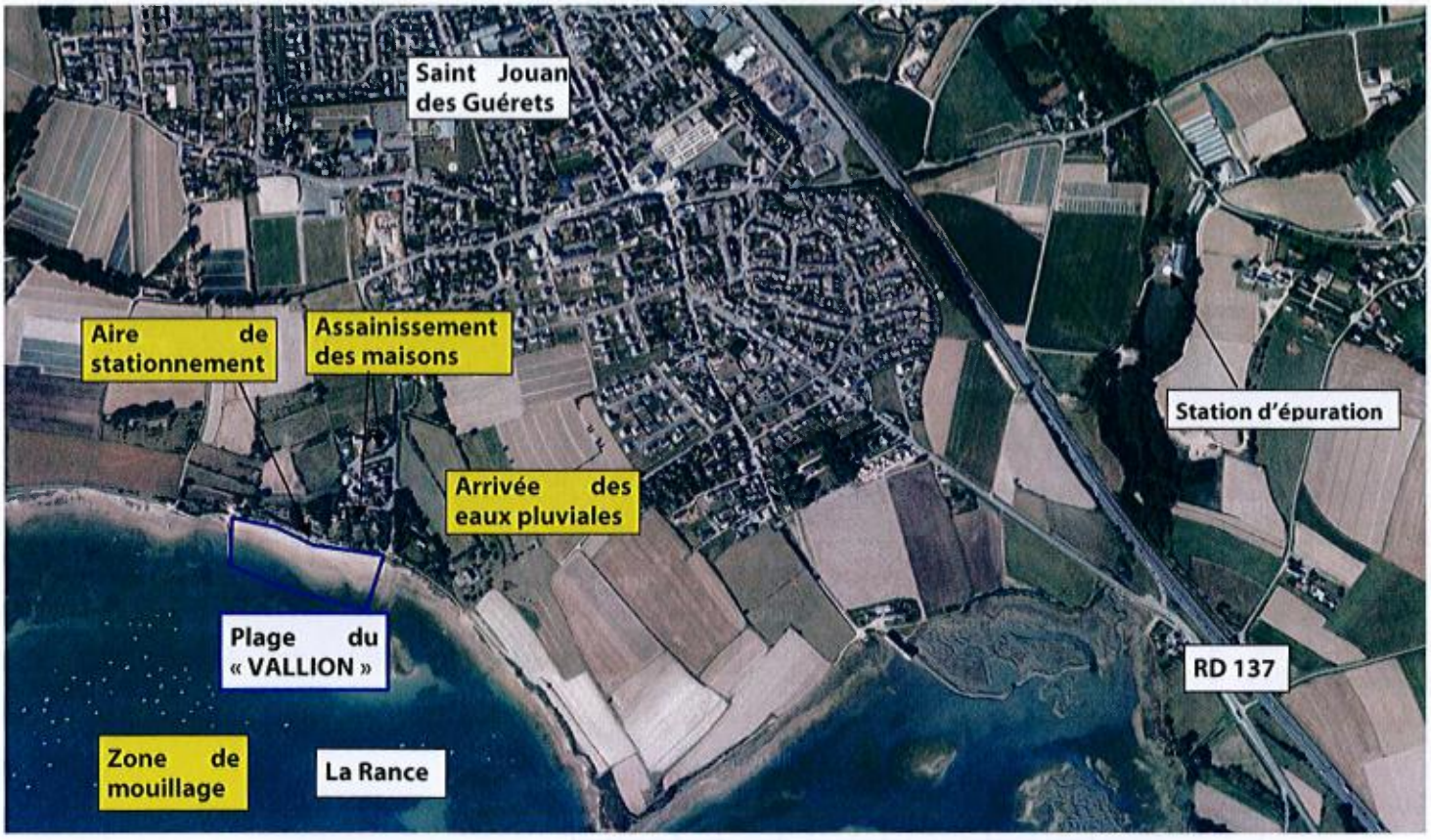
27 mai 2008, 2 septembre 2008, 4 août 2009 et 1er septembre 2009 : Léger dépassement des normes guide pour les E. Coli. Il n'y a pas eu de dépassement des normes pour les E. Coli depuis septembre 2009.
17 août 2007 et 7 août 2009 : Léger dépassement des normes guide pour les Streptocoques fécaux.
Il n'y a pas eu de dépassement des normes guide pour les Streptocoques fécaux depuis août 2009.

Il n'y a pas eu d'interdiction de baignade, ni d'interdiction temporaire de ramassage des coquillages de type fouisseur en provenance de la zone Rance à cause de toxines paralysantes depuis plus de 5 ans.

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion préventive

Diagnostic			Gestion préventive et action à réaliser
Source de pollution	Impact	Proximité de la plage	Mesure de gestion préventive et de réduction des pollutions
Rejets EU des maisons du secteur «**Vallion – La grève** » en ANC en cas de Système de traitement non satisfaisant	moyen à faible	50 à 200 m	Mise aux normes
Vidange des eaux vannes et (ou) ménagères au niveau de la zone de mouillage	Faible	De 0 m à 300 m	information du public
Rejet d'eaux ménagères en cas de mauvais branchement sur réseau EP	Faible à très faible	Variable suivant les secteurs	Réhabilitation des Branchement
Risque de pollution en cas d'épandage sur les terres agricoles proche de la plage.	Très faible	Champ en amont de la plage	Information des agriculteurs
Déjections animales sur aire de stationnement	Très très faible	0 à 20 m	Information du public : ramassage des déjections

Localisation des sources de pollution



Date de révision du profil

Classement de l'eau de baignade (sur les 4 années précédant l'élaboration du profil)	Qualité insuffisante	Qualité suffisante	Bonne qualité	Excellente qualité
Réexamen du profil à effectuer au moins tous les :	2 ans	3 ans	4 ans	Uniquement si le classement se dégrade